


## Informations générales en provenance du Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement

<b>Objet :</b>	<b>Demande unique – Présentation des évolutions apportées à l'application « Demande unique » avec la mise en place de la version 1.4 mise en place le 07/02/12</b>
<b>Date :</b>	21/02/12
<b>Destinataires</b>	<p>Midi-Pyrénées ↗ Centres d'enregistrement des départements de l'Ariège, de l'Aveyron, du Gers, du Lot, des Hautes-Pyrénées, du Tarn et du Tarn et Garonne</p> <p>Basse-Normandie ↗ Centres d'enregistrement du département du Calvados</p>

Ce document présente les éléments de précisions communiqués par l'équipe projet nationale relatifs aux évolutions apportées à l'application « Demande unique » depuis la mise en place de la version 1.4 en date du 7 février 2012.

Evolution apportée	Précisions
<p><b>1. Gestion de l'envoi des préavis de renouvellement</b></p> <p><i>La version 1.4 met en place l'envoi des préavis de renouvellement au niveau national (hors système de fichier partagé). Un premier préavis de renouvellement est envoyé en lettre simple 8 semaines avant la date anniversaire de la demande. Sans renouvellement constaté dans le SNE, un second préavis de renouvellement en AR est envoyé au demandeur 2 semaines avant la date anniversaire</i></p>	
<p><b>Les dates d'envoi et la date du prochain renouvellement sont consultables en mode Web dans l'application Demande unique</b></p>	<p>Cette fonctionnalité permet à tout service enregistreur de connaître les avancées du processus de renouvellement et de donner aux demandeurs les informations sur le processus de renouvellement.</p>
<p>Ces informations sont visualisables dans l'onglet Demande, lors de la consultation d'une demande</p> <div style="border: 2px solid green; padding: 10px; margin: 10px 0;"> <p>Renouvellement demande</p> <p style="text-align: right;">Date du dernier renouvellement : <input type="text"/></p> <p style="text-align: right;">Date du prochain renouvellement : <input type="text" value="02/04/2012"/></p> <p style="text-align: right;">Date envoi préavis simple : <input type="text" value="10/02/2012"/></p> <p style="text-align: right;">Date envoi préavis avec accusé de réception : <input type="text"/></p> </div>	

## 2. Attestations



### Possibilité de rééditer la dernière attestation (enregistrement ou renouvellement)

Demandée par nombre d'entre vous et très attendue, cette nouvelle fonctionnalité vous permet, en mode web, d'éditer un duplicata de la dernière attestation de la demande (création ou renouvellement) en format PDF.

Pour rééditer l'attestation, il faut, sur le Web, accéder à l'onglet *Demande* et cliquer sur le bouton « *Editer une attestation* »

A noter : Le bouton « *Editer* » est conservé, il permet d'éditer le formulaire CERFA de la demande au format PDF



Consultation d'une demande de logement social

Demande	Demandeur	Conjoint ou co-titulaire	Personnes à charge	Situation prof.	Revenu fiscal	Ressources mensuelles
Informations de la demande						
Numéro unique : 029 0511 000006 GIUSO						
Date de dépôt : 02/05/2011						
Etat de la demande : Active						
Guichet enregistreur dernière modification : GIUSO STETSO						
Date de dernière modification : 04/05/2012						
Dispatching de la demande						
Copie numérique pour cette demande : 308						
Renouvellement demande						
Date du dernier renouvellement :						
Date du prochain renouvellement : 01/05/2012						
Date envoi préavis simple :						
Date envoi préavis avec accusé de réception :						

Editer **Editer attestation** Retour

## 3. Ergonomie en mode Web

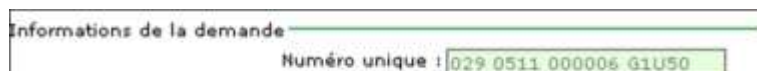


### Evolution du format d'affichage du numéro unique en mode Web

Pour une meilleure lisibilité, le numéro unique en mode Web est à présent affiché selon le format

TTT MMAA XXXXXX CCCCC avec

- ↩ TTT : code territoire,
- ↩ MMAA : mois/année,
- ↩ XXXXXX : numéro incrémental,
- ↩ CCCCC : code guichet

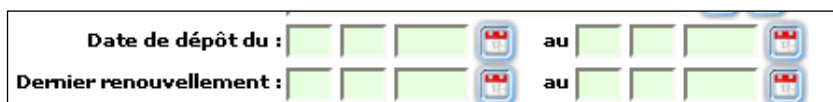


Informations de la demande

Numéro unique : 029 0511 000006 GIUSO

### Evolution du format des champs de saisie des dates en mode Web

Les champs de type date sont proposés à la saisie sous forme de 3 champs JJ MM AAAA ou par le calendrier.



Date de dépôt du : [ ] [ ] [ ] au [ ] [ ] [ ]

Dernier renouvellement : [ ] [ ] [ ] au [ ] [ ] [ ]

## 4. Contrôle de la qualité des données



### Mise en place d'un contrôle de cohérence sur les dates de naissance

Ce contrôle de cohérence permet d'éviter les erreurs de saisies aujourd'hui constatées en base de données. Il s'effectue sur la base des critères suivants :

- ↩ Une date de naissance doit être postérieure à 1850 et inférieure ou égale à la date du jour de saisie.
- ↩ Une date de naissance d'un enfant à naître doit être postérieure ou égale à la date du jour.

## Renseignements complémentaires

**Notre site Internet :** [http://www.aatiko.fr/guichets\\_enregistreurs.html](http://www.aatiko.fr/guichets_enregistreurs.html)

Vous y trouverez un espace qui vous est dédié où vous pourrez :

- ↪ Accéder aux documents de références
- ↪ Prendre connaissance de la foire aux différentes questions posées par les bailleurs et les autres centres d'enregistrements sur les départements dont nous avons la responsabilité : cette foire aux questions est régulièrement mise à jour en fonction des informations que nous recueillons.

### **Notre équipe**

Fanny BARRAL et Mathieu MOOG sont à votre disposition :

- ↪ Par email : [assistance@aatiko.fr](mailto:assistance@aatiko.fr)
- ↪ Par téléphone : 04 78 08 99 68